

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2025

Réunion du 11 mars 2025 à 19h30 à la salle Les Granges

Date de convocation du Conseil Municipal : 06/03/2025

Présents : M. ARTIGAU - M. CAZAUX - Mme FONDEVILLE - M. GALLINA - M. LACROIX - M. LASSALLE - M. LEMAITRE - Mme LEPOIVRE - Mme PONTAC - M. ROCCA

Excusés : Mme BORDES - M. FERRAN - Mme MARTINEZ

Absente : Mme LOUBENS

Mme Lepoivre est nommée secrétaire

Ordre du jour:

- Procès verbal de la réunion du 10 février 2025
- Délibération : choix du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement de l'école
- Questions diverses

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 FÉVRIER 2025

Approuvé à l'unanimité

CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉCOLE

9 pour ; 1 abstention

Une consultation de maître d'œuvre s'est déroulée du 5 février au 26 février 2025 pour les travaux d'aménagement de l'école : sécurisation, accessibilité et adaptation au changement climatique. Le marché de maître d'œuvre est décomposé en deux phases, 1ère phase en 2025 (clôture, entrée des élèves, alarme, acoustique réfectoire) et 2ème phase en 2026, avec tranches fermes et optionnelles (extension préau, revêtement cour, toiture, square).

Trois cabinets ont répondu.

Il est donné lecture du rapport d'analyse des offres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de valider le classement proposé et accepte d'attribuer le marché à l'Atelier Sauvagé-Ducasse-Harter, architectes associés, sis à Auch, mandataire de l'équipe constituée d'ACIEB Maîtrise d'oeuvre (BET électricité, fluides) et de la société David Sist (économiste de la construction), pour un forfait de rémunération provisoire de :

- Mission de base : 44 319.00 € HT (avec option)

- Mission complémentaire DQE : 2 710.53 € HT

- autorise Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'oeuvre correspondant et toutes les pièces afférentes.

Il est précisé que les travaux engagés pour l'école, notamment la mise en sécurité, l'accessibilité sont des éléments importants pour garder une école attractive et maintenir des classes.

Les questions concernant la baisse des aides publiques et la pertinence des travaux au vu des effectifs sont prises en compte dans ce projet notamment par l'inscription de travaux optionnels.

Questions diverses

Terrain de pétanque : Les ampoules des projecteurs du terrain seront remplacées.

Terrains de basket 3x3 : L'ASM basket propose deux dates pour l'inauguration des terrains soit le 26 avril soit le 29 mai. A déterminer.

Presbytère : Le prix estimé pour la réparation de la toiture est entre 150€ et 200€/ m2.

Trigone : Le comité syndical a voté le prix de l'eau 2025 : augmentation du forfait annuel/ abonnée et ajout d'une taxe de l'agence de l'eau

Séance levée